



Le métier

Le titulaire du CQP MAM « Judo-Jujitsu » peut exercer contre rémunération les activités suivantes :

- Faire découvrir l'activité et susciter l'envie de poursuivre en club une relation positive avec la pratique.
- Transmettre une technicité indispensable au premier niveau de pratique et en adéquation avec le niveau du public visé.
- Garantir aux pratiquants et aux tiers des conditions de pratique sécuritaires dans l'environnement concerné.

Organisation pédagogique

- 5 sites de formations au choix du stagiaire : Lyon (69), Ceyrat (63), Roche-Sur-Foron(74), Grenoble (38) et Valence (D.A.)

Nous nous réservons le droit de regrouper la formation en un seul site suivant le nombre d'inscrits.

- 150 heures de formation en centre de formation dont 14 heures de E-learning.

Calendrier (en cours d'élaboration)

- Fin des inscriptions : 09/2021
- Début de la formation : 10/2021
- Fin de la formation : 07/2022

Nous contacter : formation@aurajudo.com

Conditions d'accès

- Avoir 18 ans minimum.
- Être titulaire du 2^{ème} Dan Judo-Jujitsu délivré par la FFJDA.
- Possibilité de rentrer en formation en étant 1^{er} dan mais il faut être 2^{ème} dan avant l'examen final.
- Être titulaire du PSC1.

Coût de la formation

- Coût de la formation : 1800€

Financements envisageables

- Aides possibles pour les demandeurs d'emploi par le Conseil Régional d'Auvergne-Rhône-Alpes ou pôle emploi (sous réserve d'acceptation).
- Aides possibles pour les salariés via les OPCO.
- Financement SESAME.
- CPF
- Aide Individualisée



CQP MAM
Judo-Jujitsu

Session 2021 -2022